



**Association pour l'amélioration des sols et des cultures
du Nouveau-Brunswick Inc.**

2-150 allée Woodside Fredericton, NB E3C 2R9

Tél: 506-276-3311 Courriel: gm@nbscia.ca www.nbscia.ca

Le 19 janvier 2026

L'Association pour l'amélioration des sols et cultures du Nouveau-Brunswick accepte maintenant les demandes de financement du Fonds d'action climatique à la ferme pour la campagne agricole 2026-2027. L'objectif du Fonds d'action climatique à la ferme est d'aider les agriculteurs à adopter des pratiques de gestion bénéfiques qui stockent le carbone et réduisent les gaz à effet de serre, notamment dans les domaines suivants :

1. gestion de l'azote
2. cultures de couverture
3. pratiques de pâturage en rotation

Les nouveaux appliquants au programme peuvent s'inscrire à <https://www.nbscia.ca/ofcaf-program-registration/>

Les agriculteurs ayant déjà participé antérieurement au programme peuvent demander les documents d'application pour l'année 2026-2027 en envoyant un courriel à ofcaf.facf@nbscia.ca ou téléphoner 506-392-0408.

Les demandes seront acceptées du 19 janvier 2026 (date de clôture lorsque le financement est entièrement alloué) pour les projets financés au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2027. Les demandes de financement seront examinées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

Les directives du programme de l'AASCNB FAFC détaillé pour 2026-2027 sont disponibles à <https://nbscia.ca/fr/aide-memoire-programme-fafc/> .

Les candidats doivent soumettre une demande complète pour être pris en compte pour le financement. La trousse de demande comprend le formulaire de demande et l'annexe A, B ou C correspondante pour chaque PGB (A. gestion de l'azote, B. culture de couverture, C. pâturage en rotation), ainsi que tous les détails du projet (tels que les devis et les estimations des fournisseurs) requis pour chaque PGB.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Le financement de ce projet a été fourni par Agriculture and Agri-Food Canada par l'entremise du Fonds d'action climatique à la ferme – Solutions agricoles pour le climat (FCCAF).